



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
31 octobre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 28 octobre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris au sujet des informations très préoccupantes qui ont été divulguées au sujet des tentatives répétées du Hezbollah de mener des attaques terroristes sur le territoire israélien.

Israël a récemment prononcé des inculpations multiples contre des habitants du village de Ghajar qui étaient impliqués dans des projets d'attaques terroristes meurtrières en Israël. Au cours des enquêtes, les suspects ont révélé que des complots terroristes avaient été conçus, financés et menés sur instructions directes du Hezbollah, organisation reconnue comme terroriste sur le plan international, qui agit pour le compte de l'Iran.

Les renseignements recueillis lors de l'enquête ont révélé le *modus operandi* du Hezbollah : celui-ci recrute des criminels du village de Ghajar impliqués dans le trafic des drogues et communique avec ces agents en passant par des réseaux Wi-Fi non identifiés et des ordinateurs équipés de logiciels de cryptage. Les dirigeants du Hezbollah organisent directement l'infrastructure de la terreur en donnant à leurs agents des instructions méticuleuses concernant la préparation des attaques terroristes.

L'enquête a établi que ces attaques se trouvaient à un stade avancé de préparation. Les dirigeants du Hezbollah ont introduit clandestinement deux puissants dispositifs explosifs sur le territoire israélien depuis le Liban, leur faisant passer la barrière technique après avoir surveillé les mouvements des Forces de défense israéliennes stationnées le long de la Ligne bleue.

Une fois en possession des engins explosifs, les agents de Ghajar ont reçu l'ordre de les poser dans la ville d'Haïfa, ou, à défaut, de les placer à un arrêt de bus bondé où se rassemblent de nombreux soldats des Forces de défense israéliennes. N'eût été la vigilance des Forces de sécurité israéliennes qui ont fait échec au réseau terroriste, de nombreuses vies auraient été perdues.

Cette information est particulièrement alarmante dans le contexte de la mise en place par le Hezbollah d'une infrastructure terroriste en Cisjordanie et à Gaza, décrite en détail dans ma précédente lettre datée du 16 août 2016. Cela dresse un tableau alarmant de la manière dont le Hezbollah, avec l'appui de l'Iran, tente sans relâche de mener des attaques terroristes sur le territoire israélien, contre des cibles



israéliennes. Les activités dangereuses du Hezbollah risquent d'embraser toute la région.

Les opérations du Hezbollah dans le village de Ghajar font partie intégrante de ses tentatives visant à mettre en danger la stabilité au Moyen-Orient. Il est clair qu'en plus du fait d'aider le régime Assad à assiéger et affamer la population syrienne et de participer à la guerre civile au Yémen, le Hezbollah n'a aucunement mis un terme à son agression active contre Israël.

Une fois encore, le Hezbollah a démontré qu'il participe à des activités criminelles afin de faciliter son activité terroriste. Si nous avons pu observer par le passé que cette organisation finance ses activités par le trafic illicite de drogues, le Hezbollah emploie cette fois un réseau de trafiquants de drogues pour recueillir des informations et perpétrer des attaques.

Le Hezbollah persiste dans ses violations flagrantes de la résolution 1701 (2006) du Conseil de sécurité, en se livrant à des activités militaires illicites au sud du fleuve du Litani. Cette affaire montre une nouvelle fois que le Hezbollah a réellement l'intention d'attaquer Israël par tous les moyens possibles, que ce soit en posant des dispositifs explosifs dans les villes israéliennes ou en tirant des roquettes en direction du territoire israélien depuis le sud du Liban.

La communauté internationale doit condamner l'action menée actuellement par le Hezbollah pour attaquer des civils israéliens, accroître la vague de terreur et mettre en péril la région tout entière.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner les activités déstabilisatrices du Hezbollah et d'énoncer clairement qu'il sera tenu pour responsable de toute activité terroriste.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(Signé) Danny **Danon**